

Éditorial

En présentant ses vœux aux soignants le 6 janvier dernier, depuis le centre hospitalier sud-francilien à Évry, dans l'Essonne, le président de la république a annoncé l'ouverture [d'une quinzaine de « chantiers massifs »](#) : abandon de la tarification à l'activité (T2A), modification de la gouvernance des établissements publics de santé autour d'un tandem administratif et médical, embauche massif des assistants médicaux, aménagement des 35 heures... les annonces s'accumulent sans que l'on puisse savoir dans quelle mesure ces dispositions seront véritablement déterminantes pour faire face à la crise profonde que traverse le système de soins, en terme de perte d'attractivité notamment.

Le ministre de la santé, le Pr Braun doit rendre compte, au printemps, des cahiers de doléance collectés lors des centaines de réunions organisées dans toute la France, dans le cadre de la démarche de refondation.

Dans l'immédiat, ce sont les **médecins libéraux** qui occupent le devant de l'actualité. Les libéraux attendent une revalorisation des tarifs de la sécu (inchangés depuis 2016) à l'occasion de leur nouvelle convention. Mais la Caisse nationale d'assurance maladie tarde à faire connaître ses intentions. Par ailleurs les médecins libéraux voient d'un mauvais œil plusieurs propositions de loi examinées par l'Assemblée nationale.

Les députés ont voté à l'unanimité un texte autorisant un accès direct à certaines professions paramédicales. Quant à l'examen en mars prochain de la proposition de loi qui remet en cause la liberté d'installation, voilà de quoi mettre le feu aux poudres. Le Parlement va-t-il remettre en cause la liberté d'installation ?

Le secteur de la recherche n'est pas en reste. **Le Pr Alain Fischer**, président de l'Académie des sciences et ex M. vaccins du gouvernement, [constate](#) dans un rapport publié par Terra Nova, que la recherche biomédicale est en recul en France. Moyens insuffisants, stratégie peu lisible, organisation complexe sous une administration trop lourde, perte de vocations... **La Cour des comptes** fait elle aussi ses propositions dans ce domaine, dans son rapport sur les comptes et la gestion de [l'Inserm](#).

CONVENTION MÉDICALE

Le ton monte

Les représentants des médecins libéraux et l'assurance maladie s'affrontent depuis plusieurs mois, à propos de la

revalorisation du tarif des consultations médicales. Mais l'assurance maladie n'a pas encore fait connaître ses intentions dans ce domaine, et le ton monte entre les différents interlocuteurs.

[LIRE L'ARTICLE](#)

Il n'y a pas que la rémunération à l'acte

Alors que les revendications des syndicats médicaux se cristallisent sur le tarif de la consultation, d'autres modèles de rémunération des généralistes libéraux émergent, à titre expérimental pour le moment.

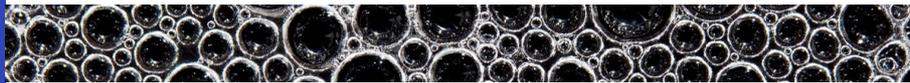
[LIRE L'ARTICLE](#)

Les députés se mobilisent contre les déserts médicaux

Une première proposition de loi concernant la possibilité d'accès direct aux infirmiers, kinésithérapeutes et orthophoniste exerçant dans une structure d'exercice coordonné vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale. La deuxième, relative à la régulation de l'installation des médecins par les Agences régionales de santé, doit être examinée en mars.

Matthias Brunn, chercheur en sciences politiques, nous explique dans [The conversation](#), la situation en Allemagne dans ce domaine

[LIRE L'ARTICLE](#)



Alain Fischer

« La recherche médicale française est dans un état préoccupant » affirme Alain Fischer dans un rapport rendu public par le [think tank Terra Nova](#). Alain Fischer vient d'être élu président de l'Académie des sciences pour 2023-2024.



Caroline Semaille

devrait être nommée prochainement à la tête de l'agence Santé publique France (SPF). Caroline Semaille a déjà travaillé quatorze ans pour SPF, chargée notamment d'un programme européen de surveillance du VIH. (Libération, non publiée au journal officiel)



Stéphane Mulliez

Nommé inspecteur général des affaires sociales, **Stéphane Mulliez** a quitté son poste de directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne. **Le Dr Jérôme Viguier** doit rejoindre l'ARS du Centre-Val de Loire, à compter du 30 janvier. Il est remplacé en Martinique dans son ancien poste par **Anne Bruant-Brisson**, inspectrice générale des affaires sociales.

BRÈVES

PRÉVENTION



Dry January : un grand succès médiatique

- Pour la première année, [Dry January](#)[®] (défi de janvier) a connu un large succès médiatique, témoignant de l'inscription de cette action dans le quotidien d'une partie de la population. On ne connaîtra que dans quelques mois l'impact réel de cette campagne initiée par l'association britannique Alcohol Change UK, qui a pour but de favoriser la prise de conscience par les français de l'impact de l'alcool sur la santé. Cette campagne a été adaptée en France, à partir de 2020, par un collectif d'associations et de réseaux nationaux, sans le soutien des pouvoirs publics.

Un quart des français fument tous les jours

- En 2021, en France métropolitaine, plus de 3 personnes de 18-75 ans sur 10 déclaraient fumer (31,9%) et un quart déclaraient fumer quotidiennement (25,3%). L'évolution du tabagisme quotidien n'est pas significative entre 2019 et 2021. Deux régions ont une prévalence du tabagisme quotidien plus élevée que le reste de la France : Occitanie (28,5%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (29,1%). ([Source : BEH n°26, 13 décembre 2022](#)).

L'activité physique : notre meilleure alliée

- La [Haute autorité de santé](#) propose des référentiels par pathologie ou état de santé pour guider les médecins dans leur consultation et dans leur prescription, ainsi que des fiches d'information pour les patients.

BRÈVES

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

- L'industrie pharmaceutique prévoit de lancer prochainement un plan d'action contre les pénuries. L'organisation Les Entreprises du médicament (Leem) publiera, à partir du printemps, un baromètre rendu public sur l'accès aux médicaments, avec une série d'indicateurs, parmi lesquels les ruptures d'approvisionnement et les arrêts de commercialisation. (Source : [Contexte](#))

INNOVATION

- Plus de 130 expérimentations sont en cours actuellement en France dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale 2018. L'ensemble de ces expérimentations sont recensées sur le [site internet](#) du ministère de la santé.
- Parmi les 2 127 MSP recensées par la Fédération des maisons de santé (AVEC SANTE), 1624 ont signé le **nouvel ACI (accord cadre interprofessionnel)** qui détermine leur cahier des charges, leurs aides budgétaires et les indicateurs collectés par les MSP en routine. Cet accord signé en avril 2022, vient d'être [publié](#) officiellement.

CHLORDECONE

- Deux juges d'instruction du pôle santé publique du tribunal judiciaire de Paris ont rendu un non-lieu le 2 janvier dernier à propos du dossier pénal relatif au Chlordecone, au terme de dix-sept ans de procédure. ([Le Monde](#))

DONNÉES DE SANTÉ

- Le Conseil d'Etat a rejeté fin décembre 2022 une demande de la société éditrice de l'hebdomadaire Le Point visant à suspendre la délibération de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) lui **refusant l'autorisation d'accéder aux données du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)** et de lui accorder une autorisation provisoire. ([Tic sante](#))

LFSS 2023

- Comme chaque année, le cabinet Nile met à disposition son [analyse](#) des 116 articles de [la loi de financement de la sécurité sociale 2023 \(LFSS\)](#).
- En conflit avec l'Assurance maladie qui voulait leur imposer des économies de 250 millions € pour 2023 (LFSS), les biologistes libéraux ont accepté finalement de lever leur grève. Un compromis officialisé le mercredi 11 janvier prévoit une économie de 250 millions € répartis sur l'ensemble des **examens de biologie médicale**, conformément aux dispositions de la LFSS 2023. Une nouvelle négociation, entre l'Assurance-maladie et le Syndicat des biologistes pour la période 2024-2026, devra être conclue avant le 1er septembre ([Le Monde](#)).

RESERVE SANITAIRE

- La Commission européenne confie à la Finlande la création d'une réserve sanitaire européenne. Elle alloue 242 millions € à ce pays, qui devra constituer des stocks d'équipements et de traitements en cas d'urgence chimique, biologique, radiologique ou nucléaire. Cette réserve stratégique, la première consacrée à ces menaces, devra inclure des vaccins, des médicaments, des dispositifs médicaux et des équipements d'intervention, précise la Commission européenne le 17 janvier. (Source : Contexte)

CENTRES DE SANTÉ

- L'Assurance maladie applique pour la première fois la procédure de déconventionnement d'urgence à l'encontre de deux centres de santé. Les soins dispensés par les praticiens d'un centre de santé ophtalmologique et dentaire en Seine-Saint-Denis et d'un centre dentaire des Yvelines ne seront pris en charge que sur la base d'un tarif dit « d'autorité », soit un remboursement quasiment nul (fausses facturations). (Source Contexte)

DÉMOGRAPHIE

- Sous la triple action de la covid19, des températures excessives pendant l'été, et de la grippe au début de l'hiver, on aurait pu s'attendre à une augmentation sensible de la mortalité en 2022. Certes, le nombre de décès est en augmentation, mais l'espérance de vie reste pratiquement stable par rapport à 2021. ([Insee](#))

BIBLIO

SANTÉ AU TRAVAIL

- Alors que les actions de prévention conduites en matière de santé au travail représentent un coût annuel

d'environ 2 Md€, les pouvoirs publics s'efforcent de fédérer les nombreux intervenants de cette politique dans un domaine historiquement marqué par le paritarisme. La [Cour des comptes](#) examine dans son rapport paru en décembre dernier, l'efficacité des mesures de prévention.

SANTÉ ENVIRONNEMENT

- Ce [numéro](#) de la revue du Haut conseil en santé publique (HCSP) propose un panorama de l'évolution des risques environnementaux pour la santé, avérés ou suspectés. Il dresse un état des lieux dans plusieurs domaines : atmosphère, produits chimiques dans l'eau, alimentation, produits de consommation...

RECHERCHE MÉDICALE

- La Cour des comptes a rendu public, lundi 23 janvier, un [rapport](#) sur les comptes et la gestion de l'INSERM sur la période 2015-2021. La CC reproche à l'institut de ne pas s'être « recentré sur certaines disciplines » et de continuer « d'être présent sur l'ensemble du spectre des sciences biomédicales, malgré la persistance de redondances entre ses activités de recherche et celles d'autres organismes, en particulier le CNRS. La Cour note néanmoins « L'impact de ses publications est, tout domaine confondu, supérieur à la moyenne mondiale. »

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.

[S'inscrire.](#)

[Désinscription](#)

Envoyé par
 sendinblue

© 2023 La santé à voix haute